

*Le Budget*

ne couperont jamais les vivres, que cela peut arriver à la Nouvelle-Zélande, mais jamais à nous. D'autres préféreraient fuir la réalité et se réfugier dans les rêves: «Pensons à l'an prochain. Tout s'arrangera l'an prochain.» D'autres encore chercheraient à rejeter le blâme sur quelqu'un d'autre: «Ce n'est pas notre faute. C'est à cause des anciens administrateurs.» Enfin, un autre groupe s'efforcera de protéger ses arrières: «Prenons bien soin de ne pas nous faire avoir, que nos privilèges ne soient pas touchés,» ou: «Prenons une filiale de la société mère, séparons-la, et débrouillons-nous de notre côté.»

• (1620)

Une autre réaction est possible, dans les circonstances: faire face aux problèmes financiers que le budget minimise et préparer un plan de secours pour le jour où tous prendront conscience de ses lacunes. Au lieu de nier, de rêver, de blâmer les autres ou de partir, nous pourrions collaborer pour dresser un plan d'urgence qui fasse vraiment face au problème des dépenses excessives, du déficit et de la dette, un plan d'urgence qui protège les contribuables, les travailleurs, les chômeurs, les bénéficiaires des services sociaux des difficultés que ce budget finira par leur causer. Permettez-moi de présenter brièvement les éléments clés d'un plan d'urgence pour aider les Canadiens à surmonter les lacunes du budget de 1994-95.

Tout d'abord, ce plan doit assurer une réduction réelle du déficit. Dans son budget du mois dernier, le ministre des Finances propose des réductions des dépenses s'élevant à seulement 2,2 milliards de dollars pour 1994-1995, soit 1,3 p. 100 de l'ensemble des dépenses. Ces réductions toucheront surtout la défense et l'assurance-chômage. Ceux d'entre nous qui croient que le gouvernement fédéral devrait diminuer davantage ses dépenses devraient dresser une liste plus détaillée des réductions et la conserver à titre de plan d'urgence pour une réelle diminution du déficit.

Le Parti réformiste a établi une liste de réductions d'une valeur de 20 milliards de dollars, laquelle peut être mise à jour et faire partie de ce plan d'urgence. Cette liste a été déposée à la Chambre pendant le débat prébudgétaire.

Il faut souligner, à son crédit, que le ministre des Finances a dit que ses collaborateurs et lui-même étaient prêts à s'asseoir avec nous pour examiner la pertinence de cette liste de réductions supplémentaires. Nous attendons cet instant avec impatience.

Plusieurs gouvernements provinciaux, dont ceux de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, ont devancé le gouvernement fédéral dans la réduction des dépenses excessives. Il convient donc d'examiner leurs activités en ce domaine afin de trouver des éléments à incorporer au plan d'urgence fédéral.

Quoi qu'il en soit, il faut établir un plan d'urgence pour une vraie réduction du déficit pour le jour où le gouvernement et la Chambre prendront conscience que le déficit fédéral est plus grave que ne le reconnaît le budget de 1994.

Ensuite, il faut un plan d'urgence pour les contribuables. Le budget présenté le mois dernier prévoit que le gouvernement fédéral ira chercher, dans le portefeuille des contribuables, 9 milliards de dollars de plus qu'en 1993-94, dont 600 millions de dollars d'ajustements d'impôt.

Le gouvernement a eu la sagesse de ne pas aller à l'encontre du souhait des Canadiens et de renoncer à la réduction des niveaux de cotisation aux REER ainsi à l'imposition de nouvelles taxes comme celle sur les hydrocarbures. Il n'en demeure pas moins que trop de Canadiens réagissent à l'imposition excessive en passant à l'économie souterraine ou en plaçant leurs capitaux à l'étranger. Ceux d'entre nous qui reconnaissent la gravité de la situation doivent présenter d'autres avenues aux contribuables. Nous avons besoin d'un plan d'urgence pour les contribuables. Voici d'ailleurs quatre propositions.

Premièrement, nous pouvons faire en sorte que les principaux groupes de contribuables sachent que des hausses d'impôt sont inévitables si le gouvernement ne s'attaque pas plus sérieusement au déficit.

Deuxièmement, nous pouvons inviter les contribuables à communiquer leurs préoccupations au gouvernement, par exemple, en joignant à leur déclaration de revenus une lettre de protestation de manière que le député ministériel le plus borné comprenne que l'augmentation des impôts n'est pas une option politique valable pour régler le problème financier du gouvernement.

Troisièmement, nous pouvons demander aux contribuables qu'ils nous proposent des mesures visant à réduire les frais de fonctionnement de l'appareil gouvernemental et nous donnent leur avis sur des formes d'allègement fiscal à mettre en place pour stimuler la création d'emplois dans le secteur privé.

Quatrièmement, nous pouvons montrer aux contribuables le bout du tunnel, si le Parlement s'engage à réduire le déficit à zéro d'ici la fin de son mandat. Ce n'est qu'alors qu'un véritable allègement fiscal sera possible.

Ensuite, il faudrait dresser un plan d'urgence pour les travailleurs. Au cours de sa campagne électorale et dans son livre rouge, le gouvernement a déclaré que la création d'emplois était sa priorité absolue. Or, les perspectives d'emploi offertes par le budget sont plutôt sombres. En fait, la conséquence immédiate et concrète du budget, c'est la suppression de 16 000 emplois effectuée par le ministère de la Défense nationale. Il s'agit donc d'une diminution et non d'une augmentation des emplois.

Le ministre des Finances prévoit que les mesures budgétaires qu'il a prises vont entraîner une réduction d'à peine un dixième d'un pour cent du taux de chômage en 1994.

• (1625)

Quant au ministre de l'Industrie et au ministre du Développement des ressources humaines, ils se montrent toutefois plus optimistes. Le ministre de l'Industrie, dans son allocution sur le budget, a tenu des propos admirables sur la nouvelle économie axée sur l'information et les exportations qui s'installe au Canada. Il nous a donné l'assurance que le gouvernement avait le savoir-faire et les politiques qui permettraient aux travailleurs et aux propriétaires d'entreprises de participer à cette nouvelle